



**Partenaire des acheteurs publics pour la collecte et la publication des avis presse & web**  
**www.marchespublics.ledauphine-legales.com**  
 Le JAL (journal d'annonces légales) de vos départements

**HAUTE-SAONE**  
**Agnès Regat**  
 >>> 04 50 51 97 65  
**Nathalie Pelletier**  
 >>> 04 50 51 97 47  
**LDLégales74@ledauphine.com**

**Catherine Vidal**  
*Directrice Annonces Légales*  
 Portable : 06 22 57 23 53  
 catherine.vidal@ledauphine.com  
**Laurent Gervasoni**  
 Portable : 06 13 83 11 98  
 laurent.gervasoni@ledauphine.com

## AMS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

**Nom et adresse officielle de l'organisme acheteur :** **Commissariat Territorial mandataire - 74650 CHAYANOD**  
**Adresse internet du profil acheteur :** <https://e.achat-public.com>  
 Le pouvoir adjudicataire n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicataires.  
**Objet du marché :** Travaux d'aménagement (Sème tranché) de la ZAC  
 Numéro de la consultation : 20191393105  
**Caractéristiques principales :** Travaux de VMD pour l'aménagement définitif de l'impassé du Chauvan, de l'entrée de l'opération immobilière Les Contemporaires (Boulevard Immobilier), ainsi que quelques aménagements pourvus sur la ZAC du Crêt d'Essy (74), Attribution d'un Dcs, variantes seront-elles preses en compte : Oui.  
 Prestations divisées en lots : Oui. Possible de présenter une offre pour tous les lots.  
**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques structurateur du marché :** groupement conjoint avec Langue(s) pouvant être utilisé(s) dans l'offre ou la candidature : Français.  
**Unité monétaire utilisée :** Euro.  
**Conditions de participation :** Euro.  
**Caractéristiques techniques des offres :** Les documents de la consultation, tous les renseignements dans les documents de la consultation.  
**Critères de répartition :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés : Prix des prestations (60 %), Valeur technique (20 %).  
**Date limite de réception des offres :** 15/07/2019 (12H00)  
**Délai de validité des offres :** 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.  
**Renseignements complémentaires :** Le dossier de consultation des offres, entièrement dématérialisé, est librement accessible à l'adresse : [leachatpublic@terracommandataire.com](mailto:leachatpublic@terracommandataire.com). Il est possible de télécharger les documents de consultation sur le site d'achat public. Les modalités de transmission des offres et les sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation. Une visite sur site est prévue : 26-26-2019  
**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 26-06-2019  
**Adresse électronique à laquelle les offres doivent être envoyées :** [leachatpublic@terracommandataire.com](mailto:leachatpublic@terracommandataire.com)  
**Adresse internet :** <https://e.achat-public.com>  
**Instance chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de GRENOBLE 2, place de Verdun, 38022 Grenoble Cedex  
**Renseignements relatifs aux lots :** -  
**Informations relatives au VMD :** intranet, réseaux, bordures, revêtement et signalisation  
**Lot n° 02. ECL - gènie électrique du réseau d'éclairage**

## Procédures formalisées

### SAEM SPORTS ET TOURISME

#### Avis d'appel public à la concurrence

**M. Gerard HUGON - Directeur**  
 281, rue de thoron - 74390 CHATEL - Tél. : 04 50 73 34 24  
 mail : [g.hugon@chateal.com](mailto:g.hugon@chateal.com) - web : <http://www.chateal.com>  
 L'avis implique un marché public.  
**Type de marché :** Démontage de l'installation existante  
**Procédure :** Appel d'Offres ouvert  
**Code NUTS :** FR423  
**Description :** Se référer au règlement de consultation  
**Principales caractéristiques :** Travaux de construction de télésièges  
**Forme du marché :** Prestation divisée en lots : oui  
**Possibilité de présenter une offre pour un lot :** Oui  
**Lot n° 2 -** Réaménagement de Morclan : Démontage de l'installation existante  
**Conditions relatives au contrat :** Règlement de consultation  
**Critères de répartition :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).  
**Contraintes et mode de paiement pour obtenir les documents complémentaires et additions :** Des demandes de documents ou pour Remise des offres : 10/07/19 à 14h00 au plus tard.  
**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature :** Français.  
**Unité monétaire utilisée :** Euro.  
**Date limite de réception des offres :** 15/07/2019  
**Les dépôts de plus d'une offre :** être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.mpf4.fr>  
 15/7429500

## SAEM SPORTS ET TOURISME

#### Avis d'appel public à la concurrence

**M. Gerard HUGON - Directeur**  
 281, rue de thoron - 74390 CHATEL - Tél. : 04 50 73 34 24  
 mail : [g.hugon@chateal.com](mailto:g.hugon@chateal.com) - web : <http://www.chateal.com>  
 L'avis implique un marché public.  
**Objet :** Opération démontage du télésiège du Morclan : Terrassement généraux  
**Type de marché :** Travaux  
**Procédure :** Appel d'Offres ouvert  
**Code NUTS :** FR423  
**Description :** Se référer au règlement de consultation  
**Principale caractéristique :** Prestation divisée en lots : oui  
**Forme du marché :** Prestation divisée en lots : oui  
**Possibilité de présenter une offre pour un lot :** Oui  
**Lot n° 03 -** Terrassements généraux  
**Conditions relatives au contrat :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).  
**Contraintes et additions :** Mode de paiement pour obtenir les documents complémentaires et additions :  
**Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour Remise des offres :** 10/07/19 à 14h00 au plus tard.  
**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature :** Français.  
**Unité monétaire utilisée :** Euro  
**Envoi à la publication :** 26/06/19  
**Possibilité de télécharger les documents de consultation :** Oui  
**Adresse électronique à laquelle les offres doivent être envoyées :** [leachatpublic@terracommandataire.com](mailto:leachatpublic@terracommandataire.com)  
**Adresse internet :** <https://e.achat-public.com>  
**Instance chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de GRENOBLE 2, place de Verdun, 38022 Grenoble Cedex  
**Renseignements relatifs aux lots :** -  
**Informations relatives au VMD :** intranet, réseaux, bordures, revêtement et signalisation  
**Lot n° 02. ECL - gènie électrique du réseau d'éclairage**

## AVIS

### Avis au public

### WILLE DE PUBLIER

#### Avis de concertation avec le public

#### Projet d'aménagement du village portuaire

Par délibération n° 2019-072 du 24 juin 2019, le conseil municipal a pris en compte le projet de plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Wille de Publier. Le projet est soumis à enquête publique en vertu de l'article L. 103-2 et L. 103-6 et R. 103-1 à R. 103-3 du code de l'urbanisme, en vue de recueillir les observations et avis des habitants du territoire. Le projet de plan local d'urbanisme a pour objet de définir les orientations, les principes, les modalités et les conditions de réalisation de l'aménagement, de l'équipement et de l'exploitation du port de plaisance existant à Publier (Amphion) d'une capacité maximum de 300 amarrages, porté conjointement par l'Etat sous la forme d'un dérogation de service public.  
**Cette concertation est organisée à partir du 15 juillet 2019 et durera jusqu'au 15 août 2019.**  
**Modalités de concertation :**  
 - mise à disposition à l'accueil des services techniques de la commune d'un dossier de concertation, comprenant un programme de logement dont 30 % seront des logements sociaux ;  
 - réaliser des espaces publics de qualité et, en particulier, une place située entre le port, le lac et le turbot ;  
 - renforcer attractivité de la commune et son image dans le domaine touristique ;  
 - du projet d'aménagement, d'équipement et d'exploitation du port de plaisance existant à Publier (Amphion) d'une capacité maximum de 300 amarrages, porté conjointement par l'Etat sous la forme d'une dérogation de service public.  
**Cette concertation est organisée à partir du 15 juillet 2019 et durera jusqu'au 15 août 2019.**  
**Modalités de concertation :**  
 - mise à disposition à l'accueil des services techniques de la mairie d'un dossier présentant les objectifs et les caractéristiques de l'aménagement, d'équipement et d'exploitation du port de plaisance existant à Publier (Amphion) d'une capacité maximum de 300 amarrages, porté conjointement par l'Etat sous la forme d'une dérogation de service public ;  
 - possibilité d'écrire à Monsieur le Maire par courrier à l'adresse suivante : Concertation pour l'aménagement du village portuaire de Wille de Publier, 10 rue de la République, 74100 Publier ;  
 - organisation d'au moins deux réunions publiques d'information et de concertation, la première se tiendra le lundi 15 juillet 2019 à 19h - salle polyvalente - Place du 8 mai 1945 à Publier ;  
 - possibilité d'écrire à Monsieur le Maire par courriel à l'adresse suivante : [mairie@willedepublier.fr](mailto:mairie@willedepublier.fr)  
 Au terme de cette concertation, un bilan sera dressé et rendu public.  
 15/7358600

## Enquêtes publiques

### COMMUNE DE COMBLOUX

#### Projet de sécurisation de l'accès au stade de football

#### Avis d'ouverture d'enquête conjointe préalable à la déclaration d'utilité publique et parcelaire.

Le préfet de la Haute-Savoie informe le public, qu'il a prescrit sur le territoire de la commune de Combloux la tenue d'une enquête conjointe préalable à la déclaration d'utilité publique et parcelaire, en vue de la sécurisation de l'accès au stade de football sur la commune de Combloux.  
**Cette enquête se déroulera du lundi 24 juin 2019 au mercredi 17 juillet 2019 inclus.**  
 L'avis de consultation est disponible sur le site internet de la commune de Combloux : [www.combloux.fr](http://www.combloux.fr).  
 Le dossier d'enquête sera également disponible, dès la publication du présent arrêté et pendant toute la durée de l'enquête, sur le site internet des services de l'Etat en Haute-Savoie : [www.haute-savoie.fr](http://www.haute-savoie.fr).  
 Le dossier d'enquête publique sera également disponible, dès la publication du présent arrêté et pendant toute la durée de l'enquête, sur le site internet des services de l'Etat en Haute-Savoie : [www.haute-savoie.fr](http://www.haute-savoie.fr).  
 Une copie de son rapport sera déposée en mairie de Combloux, ainsi qu'à la préfecture de la Haute-Savoie (Direction des relations avec les citoyens) - 10 rue de la République - 74000 Annecy - 04 50 73 34 24.  
 La communication de ce rapport pourra être faite sur demande écrite, adressée au préfet de la Haute-Savoie (DRPL) - 10 rue de la République - 74000 Annecy - 04 50 73 34 24.  
 En application de l'article R. 311-2 du code de l'urbanisme, il est précisé que les personnes intéressées autres que le propriétaire, l'usufruitier, les fermiers, les locataires, ceux qui ont des droits réels sur le terrain, les occupants, les occupants des locaux, les occupants des locaux collectifs, à défaut de quoi elles seront, en vertu des dispositions de l'article L. 311-3, déchus de tous droits à indemnités".  
 Pour le préfet, **La secrétaire générale, Florence GOUACHE**

### COMMUNE DU GRAND-BORNAND

#### Enquête publique unique relative au projet de Plan Local d'Urbanisme des zonages d'assainissement collectif et non collectif et le projet de règlement local de publicité

Par arrêté n° 2019/18 en date du 14 juin 2019, Monsieur le Maire de la Commune du GRAND-BORNAND a ordonné l'ouverture de l'enquête publique unique portant sur le projet de Plan Local d'Urbanisme, les zonages d'assainissement collectif et non collectif, et le projet de règlement local de publicité.  
 Le projet de Plan Local d'Urbanisme fait l'objet, dans son contenu, d'une évaluation environnementale entrant également dans le cadre de l'enquête publique. L'avis de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale sera joint au dossier d'enquête.  
 Monsieur Leon DEPEZZE, Directeur Gestion Financière à la mairie est le référent pour l'enquête publique.  
 L'enquête se déroulera à la mairie du GRAND-BORNAND 21 route du Chénail 74450 LE GRAND BORNAND du lundi 15 juillet 2019 au jeudi 22 août 2019 inclus, aux jours et heures d'ouverture de la mairie, soit des 9h00 à 12h00 et de 15h à 17h30 les lundis, mardis, jeudis, tous les jours qui en fait la demande à la mairie (par téléphone au 04 50 02 78 30 ou par courrier électronique à [urbanisme@legrandbornand.com](mailto:urbanisme@legrandbornand.com)) peut obtenir le dossier d'enquête publique, son règlement de concertation et les documents de concertation, soit directement auprès des services de la mairie de Grand-Bornand, soit à l'adresse suivante : [www.plu-legrandbornand.fr](http://www.plu-legrandbornand.fr) dans la rubrique « enquête publique du PLU ».  
 Par ailleurs, un poste de travail informatique sera mis à disposition du public dans les locaux de la mairie, sur les lieux de l'enquête pour accéder à la version numérique des pièces.

# Une plateforme complète de dématérialisation

Un guichet unique pour publier sur les supports de votre choix en mode XML : le Dauphiné Libéré, BOAMP, JOUE, 200 titres à votre disposition dans notre base de données.

## ACHETEURS PUBLICS

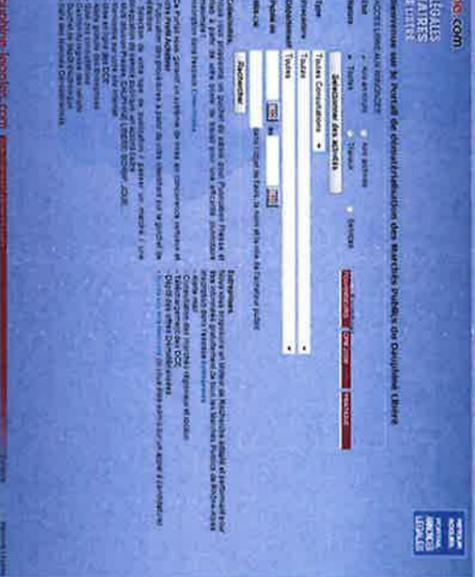
### Votre profil acheteur

Saisissez vos avis sur la plateforme [www.marchespublics.ledauphine-legales.com](http://www.marchespublics.ledauphine-legales.com)

Mettez à disposition des entreprises vos documents de consultation des entreprises

### Suivez vos marchés :

- Consultation des entreprises
- Nombre de téléchargements de DCE
- Nombre de plis électroniques
- Correspondances
- Dématérialisez vos offres



Contacts : **Agnès Regat - 04 50 51 97 65 et Johann Trosset - 04 50 71 07 59 - [ldlégales74@ledauphine.com](mailto:ldlégales74@ledauphine.com)**

Pendant la durée de l'enquête, le registre d'enquête à feuillets non mobiles sera doublé d'un registre numérique disponible sur le site internet du PLU à l'adresse suivante : <https://www.dematerialisation.fr/169/>. Le registre d'enquête numérique sera accessible en ligne à tout moment et à toute heure d'observations. Ces observations seront reportées au fur et à mesure sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles.  
 De plus, les observations reportées sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles (de manière manuscrite et par lettre papier ou encore par courrier électronique) seront scannées et reportées sur l'ur et à mesure sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles.  
 Les observations du public sont communicables à toute personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête selon les modalités que pour la communication des pièces du dossier d'enquête publique.  
**Généraliste-enquêteur recevra le public en mairie du Grand-Bornand**  
 - Le lundi 15 juillet 2019 de 15h à 17h30 (jour d'ouverture)  
 - Le mardi 23 juillet 2019 de 9h à 12h  
 - Le jeudi 8 août 2019 de 9h à 12h  
 - Le jeudi 30 août 2019 de 9h à 12h  
 - Le jeudi 22 août 2019 de 15h à 17h30 (jour de clôture)  
 Les remarques sur le projet peuvent également lui être adressées par écrit :  
 - par voie postale à l'adresse suivante : Monsieur le Commissaire enquêteur - Mairie du GRAND-BORNAND - 21 route du Chénail - 74450 Grand-Bornand - 04 50 02 78 30  
 - par courrier électronique à l'adresse suivante : [enqu@legrandbornand.com](mailto:enqu@legrandbornand.com)  
 - directement sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/1709/>, permettant de consulter des observations et de transmettre le formulaire numérique prévu à cet effet.  
 Un délai maximum d'un mois suivant la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en Mairie du GRAND-BORNAND et en version numérique directement sur le site internet du PLU [www.plu-legrandbornand.fr](http://www.plu-legrandbornand.fr) dans la rubrique « enquête publique du PLU ».  
 Les exemplaires papiers aux frais du demandeur ou leur par courrier électronique (demande par téléphone au 04 50 02 78 30 ou par courrier électronique à [urbanisme@legrandbornand.com](mailto:urbanisme@legrandbornand.com))  
**Le Maire, André PERRILLAT AMÉDÉ**

15/7591100

### Plan local d'urbanisme

## COMMUNE DE PRAZ SUR ARLY

Mise à disposition dossier de projet de modification simplifiée n° 1 du PLU approuvé le 05 février 2018

Par délibération du Conseil Municipal en date du 11 avril 2019, le règlement de la modification simplifiée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé le 5 février 2018 a été validé concernant les Bâtimens du Plan de l'Hay, le chariot d'appage des Evénos et les caractéristiques du Plan de l'Hay.  
 Le projet de Plan Local d'Urbanisme simplifié n° 1 a été notifié aux personnes physiques et morales associées.  
 Par arrêté municipal U-2019-031 en date du 25 juin 2019, Monsieur le Maire valide la mise à disposition du public pendant la période suivante :  
 - du lundi 15 juillet au vendredi 16 août 2019  
 - du mardi 19 août au mardi 20 août 2019  
 - du mercredi 21 août au jeudi 22 août 2019  
 - du vendredi 23 août au samedi 24 août 2019  
 - du dimanche 25 août au dimanche 26 août 2019  
 Pour recueillir les remarques, les observations et les propositions du public, l'avis de la mise à disposition, Monsieur le Maire en présentant le bilan devant le conseil municipal, qui en délibérera et adoptera le projet éventuellement modifié pour tenir compte des avis émis et des observations du public, par délibération motivée.  
 Pour avis **M. le Maire, Yann JACCQZ**

15/7390500

## VIES DES SOCIÉTÉS

### Divers

**GENKYOTEX**  
 Société anonyme au capital de 9 142 539 euros  
 Siège social : 2116 Avenue Marie Curie - Forum 2 Archamps 459 468 02Z RCS Thionville-45376ans

Actions Genkyotex et Euronest Brussels			
Date	Nombre d'actions composant le capital social	Nombre de droits de vote	Nombre de droits de vote théorique
13 juin 2019	8 142 539	8 142 539	8 142 539
			Nombre de droits de vote étrangers en 8 134 423

(1) Conformément à l'article 225-11 du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers, ce nombre est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote.  
 (2) Déduction faite des actions privées du droit de vote.  
 15/7045500

## Avis divers

### Changement de régime matrimonial

Etude de M<sup>r</sup> Dominique MAZ, Jean-Baptiste DELECLUSE, et Anthony BIRRAUX, Notaires Associés 74140 DOUVANE

### CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par M. Juliette PARIS, notaire à DOUVANE, le 21 juin 2019, M. Jean-Philippe AURIOL, célibataire, et Madame Anne Marie HENNON, célibataire, son épouse, demeurant ensemble à L'YLAUD BRUMATH - 67170 le 22 juillet 2019 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Albert SALAVERT, notaire à BRUMATH - 67170, le 13 juin 2016, ont décidé de modifier leur régime matrimonial pour adopter, à l'avenir, le régime de la séparation de biens. Un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande deavis de réception ou par acte d'huissier de justice à M<sup>me</sup> Juliette PARIS, notaire à DOUVANE (74140, 88 rue du Centre.  
 En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.

15/7402100